

**SYNDICAT MIXTE  
POUR L'AMENAGEMENT DU PARC D'ABESSE**



**N° 3**

**Objet : Communication sur les décisions prises dans le cadre des délégations confiées au Président du Syndicat Mixte**

Le 29 juillet 2022,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Représentant le Département des Landes :**

- M. Xavier FORTINON
- M. Henri BEDAT
- Mme Dominique DEGOS
- M. Jean-Luc DELPUECH

**Représentant la Commune de Saint-Paul-lès-Dax :**

- M. Julien BAZUS
- M. Sébastien DUCASSE
- M. Alain GODOT
- M. Jean LAVIELLE
- M. André HUMEAU

Avaient donné procuration :

- M. Cyril GAYSSOT à M. Xavier FORTINON
- Mme Muriel LAGORCE à M. Henri BEDAT

Etait excusée :

- Mme Sylvie PEDUCASSE

Etait également présents :

- M. Gilles MARLIN, Payeur départemental
- Pour le Conseil départemental :
  - M. François RAMBEAU et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



## Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales prévoyant que l'exécutif doit rendre compte à l'assemblée délibérante des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 28 mars 2022 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

### DECIDE :

- de prendre acte de la communication du Président relative aux décisions suivantes prises dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées :
- **Marché de fournitures de menuiseries extérieures (volets) de la maison Hérrère située au Parc d'Abesse à Saint-Paul-lès-Dax, aux conditions suivantes :**
  - Proposition de la SATEL en date du 30 juin 2022
  - **Titulaire :** SARL SO.GE.ME - 15 Route Postis - 40180 SAUBUSSE
  - **Objet du marché :** fourniture, pose et ajustage de volets battants en bois neufs sur les façades Est/Sud-Ouest-Nord-Ouest de la maison Hérrère située au Parc d'Abesse à Saint-Paul-lès-Dax
  - **Montant total :** 6 937.00 € HT
  - Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 7 juillet 2022
- **Marché de travaux de charpente à la maison Hérrère située au Parc d'Abesse à Saint-Paul-lès-Dax, aux conditions suivantes :**
  - Proposition de la SATEL en date du 30 juin 2022
  - **Titulaire :** SARL DEYSIEUX ET FILS - 181 Chemin des Muletiers - 40110 ONESSE ET LAHARIE
  - **Objet du marché :** Travaux de charpente à la maison Hérrère située au Parc d'Abesse à Saint-Paul-lès-Dax comprenant le (le) :
    - dépose et remplacement des poteaux, linteaux et appuis en chêne ajustés sur place compris feuillures pour recevoir les menuiseries sur les façades Ouest et Nord-Ouest
    - Montage et démontage d'échafaudage à l'avancement du chantier
    - Contribution au retraitement des déchets
  - **Montant total :** 8 655.00 € HT
  - Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 7 juillet 2022

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON